

Créteil, le 20 septembre 2017



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Secrétariat
IA-IPR de SVT

Tél : 01 57 02 68 46
Fax : 01 57 02 68 51
Mél : ce.ipr@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94010 CRETEIL CEDEX
Web : www.ac-creteil.fr

Les IA-IPR de SVT

À Mesdames et Messieurs les
professeurs de SVT
S/c de Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement.

Cher(e)s collègues,

Nous profitons de cette « lettre de rentrée » pour souhaiter la bienvenue aux collègues nouvellement affectés dans notre académie et vous informer de l'arrivée dans notre équipe de Monsieur Julien Loche en tant que chargé de mission qui assurera certaines missions dans la mesure où monsieur Vincent Audebert est nommé délégué académique adjoint à la formation des personnels enseignants à mi-temps. Monsieur Alain Pothet demeure par ailleurs correspondant académique pour l'éducation prioritaire.

Nous souhaitons également dans cette lettre souligner la parfaite implication des enseignants correcteurs et coordonnateurs dans la réussite de la passation des épreuves du DNB et du baccalauréat (notamment pour la remontée des résultats). Nous remercions également l'ensemble des enseignants de lycée pour l'organisation des ECE.

Cette année 2017-2018 est celle de la mise en œuvre du protocole PPCR (Parcours professionnels, carrières, rémunérations) qui s'applique à l'ensemble de la Fonction Publique. La réforme de l'évaluation de ces personnels mise en œuvre à la rentrée 2017 comprend un accompagnement tout au long du parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

Divers documents explicitent les objectifs des rendez-vous de carrière, les modalités de leur mise en œuvre et aident à préparer les entretiens. Vous pourrez retrouver toutes les informations utiles sur le site web suivant :

<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>

Les rendez-vous de carrière pourront être conduits sur l'ensemble du territoire académique par l'un ou l'autre des IA-IPR, les secteurs d'inspection n'existant plus. Des secteurs d'accompagnement s'y substituent (cf. tableau ci-dessous). Chacun d'entre vous a donc un référent disciplinaire, membre de notre équipe d'inspection, comme précisé dans le tableau ci-dessous. Ce référent est votre contact privilégié pour toute question. L'accompagnement pédagogique proposé peut reposer sur une demande d'un enseignant, d'une équipe ou d'un établissement comme sur une décision de l'équipe d'inspection. Cet accompagnement peut revêtir diverses modalités : des visites, des entretiens ou des animations pour une équipe ou à l'échelle du district/réseau.

	Seine et Marne	Seine Saint Denis	Val de Marne
Vincent AUDEBERT	D5 LAGNY	D8 GAGNY	D1 NOGENT SUR MARNE
Bénédicte HARE	D1 CHELLES D2 MITRY MORY	D1 SAINT DENIS D2 AUBERVILLIERS D3 DRANCY D5 BOBIGNY D6 MONTREUIL	D3 ST MAUR D6 VITRY SUR SEINE D9 CHOISY LE ROI
Julien LOCHE	D3 MEAUX D4 ROISSY EN BRIE D6 COULOMMIERS D7 MARNE LA VALLEE D10 BRIE SENART	D4 AULNAY/BOIS	
Sophie PONS		D7 BONDY	D2 CHENNEVIÈRE D4 CRETEIL D5 MAISON ALFORT
Alain POTHET			D7 ARCUEIL D8 CACHAN
Michelle RONDEAU-REVELLE	D8 MELUN D9 PROVINS D11 MONTEREAU D12 FONTAINEBLEAU		D10 LIMEIL BREVANNE

Pour vous accompagner dans votre développement professionnel, pour répondre à l'évolution des besoins des élèves et du contexte d'enseignement, nous poursuivons les actions de proximité menées en collège et nous réactivons celles en direction des lycées. Dans une démarche de co-construction nous souhaitons recueillir les thématiques d'accompagnement les plus utiles pour vous. A cette fin nous vous proposons en fonction de votre (vos) établissement(s) de renseigner le(s) questionnaire(s) suivant(s) :

- Lien questionnaire collège :

<https://goo.gl/forms/ipyaoUKH79qCGiSH2>

- Lien questionnaire lycée :

<https://goo.gl/forms/Nd968b7bJC05hOJ93>

Orientations pédagogiques

Au niveau pédagogique, pour cette année 2017-2018 les priorités nationales de la loi de juillet 2013 pour la Refondation de l'école de la République (équité scolaire, lutte contre les discriminations) sont réaffirmées. Assurer la maîtrise par tous les élèves des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture dans un souci d'élévation générale du niveau de qualification reste l'objectif de la réforme. Instaurer une continuité de l'école à l'université et renforcer pour tous les cycles les apprentissages, et notamment ceux des fondamentaux sont encore des enjeux forts. Ainsi dans ce cadre, les liaisons école-collège, collège-lycée mais aussi lycée-supérieur en SVT prennent tout leur sens pour assurer à chaque élève une meilleure cohérence de son parcours de formation et viser une orientation active ambitieuse et réussie. La coopération à tous les niveaux est un des axes de notre projet académique.

Une des quatre mesures de l'Ecole de la Confiance vise à instaurer le programme « devoirs faits » qui oblige à s'interroger sur la signification du travail personnel de l'élève hors la classe devant permettre l'autonomie de réalisation. Des documents ont été mis en ligne sur le site Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid118508/devoirs-faits.html>

Le travail de l'Observatoire de l'Éducation Prioritaire et le vade-mecum proposent des pistes de réflexion pouvant aider à leur mise en œuvre de ce programme.

Les sujets de TPE en lycée

Dans le BO du 22 août 2017 la note de service n° 2017-134 du 31-7-2017 définit les nouveaux thèmes des TPE pour les deux prochaines années scolaires.

La note de service n° 2017-024 du 14-2-2017 donne des modifications pour la mise en œuvre des TIPE en série générale. Elle porte sur le rôle du carnet de bord, le respect des consignes méthodologiques concernant la citation des sources et sur les usages pertinents du numérique.

La sécurité en SVT.

Nous rappelons en ce début d'année l'importance de l'éducation aux risques et à la sécurité au sein du laboratoire de SVT. Deux documents doivent être connus de tous.

- la plaquette synthétique "Risques et sécurité en SVT"
- la circulaire académique de référence concernant le risque chimique

Concernant les dissections, il est utile de rappeler qu'elles ne peuvent avoir lieu que sur des invertébrés (excepté les céphalopodes) et sur des vertébrés faisant l'objet d'une commercialisation destinée à l'alimentation humaine. La dissection des souris est interdite (circulaire n° 2016-108 du 8-7-2016).

Nous demandons instamment à ce que la manipulation classique consistant à décolorer des feuilles de pélargonium avec de l'alcool bouillant soit réalisée sous hotte aspirante (ou système de distillation) en dehors de la présence des élèves.

Accompagnement des équipes dans les projets :

- L'éducation au développement durable : l'année 2017-2018 est marquée par le développement au niveau académique de projets liés à la qualité de l'air et son impact sur la santé. Des ressources numériques sur ce sujet seront produites à l'issue de cette année de travail et destinée à tous les enseignant-e-s et leurs élèves. Côté « coins nature » dans les établissements, le concours Jardins de Créteil a permis l'an dernier de valoriser 7 établissements. Bravo à eux ! Pour poursuivre le développement des jardins pédagogiques dans vos établissements, nous vous proposons cette année de lancer un réseau académique de grainothèques d'établissements. Si ce projet vous intéresse, des informations vous seront communiquées via le site EDD : <http://edd.ac-creteil.fr> (contact : Julien Loche/Sophie Pons). A noter : un forum académique « grainothèque » en novembre.
- L'éducation à la santé et à la sexualité : le réseau des personnes-ressources (enseignants, infirmières, CPE) vous propose son aide pour élaborer vos projets liés à l'éducation à la sexualité, pouvant concerner des situations de discriminations, stéréotypes ou égalité filles-garçons. Ressources et informations : <http://svt.ac-creteil.fr/?-Education-a-la-sante-et-a-la-> Tout particulièrement cette année, les établissements peuvent faire la demande d'une aide négociée « éducation à la sexualité » dans le cadre du plan académique de formation.
- L'interdisciplinarité scientifique et technologique : Cette année est marquée par l'organisation d'un séminaire d'une journée sur la contribution des sciences et de la technologie à la formation du jugement critique de l'élève. Il se tiendra le 8 novembre 2017 à Champs sur Marne. Les interventions de Messieurs Pierre Léna, Académicien des sciences - astrophysicien, Guillaume Lecointre, Professeur au MNHN, Dominique Rojat, IGEN de SVT et Gilles Stoltz, Directeur de recherche au CNRS - statisticien permettront d'aborder la place du jugement critique en sciences, avec des regards complémentaires liés à leur expertise. L'après-midi, des ateliers donneront des exemples pratiques de transposition à mettre en œuvre en classe et seront le lieu d'échanges plus directs.
Ce séminaire Sciences et jugement critique est soumis à inscription auprès de votre chef d'établissement (dispositif GAIA : 17A0240873 module 42561).
Attention la campagne d'inscriptions collective s'arrête le 8/10/2017. Il

s'adresse à tous les professeurs d'enseignement scientifique et technologique en collège ou en lycée (Mathématiques, SVT, Physique-Chimie, Technologie, Biochimie, STMS-BSE, STI) et plus particulièrement à l'interlocuteur « sciences » de chaque collège.

A ce propos pensez à la réactualisation de la liste des interlocuteurs sciences auprès de votre principal, après accord avec les équipes de sciences et technologie et votre chef d'établissement en utilisant le lien suivant : <http://caform.ac-creteil.fr/sciences.php> . Tout ceci afin de faciliter la communication et les échanges entre nous concernant tous projets ou actions en direction de la promotion des sciences.

Olympiades de géosciences.

L'écrit des olympiades académiques et nationales des géosciences aura lieu le 29 mars 2018. Les modalités d'inscription vous seront communiquées dans le courant du premier trimestre.

Informations générales

Monsieur Bertrand PAJOT, doyen du groupe STVST de l'Inspection générale, est en charge de notre académie pour l'année scolaire 2017-2018.

Quelques dossiers particuliers dont nous sommes responsables dans le cadre du groupe SVT pour orienter vos éventuelles questions :

Michelle Rondeau	Coordinatrice de l'équipe IPR SVT, Formation initiale et continuée SVT, Suivi du plan d'animation SVT, Mission académique Esprit scientifique, suivi des projets Inter-sciences et technologiques Commissions des barèmes du DNB et Bac ES-L/S
Vincent Audebert	Numérique éducatif, Elèves à BEP, inclusion scolaire, Agents de laboratoire et matériel scientifique des laboratoires, ECE
Sophie Pons	EDD, Jardins en établissement ("Jardins de Créteil"), Education santé-sexualité, International (DNL, sections européennes, projets), Correspondante action culturelle (DAAC), Soutien aux services du rectorat pour les remplacements en SVT Appui à la coordination de l'équipe SVT et au suivi du DNB
Bénédicte Hare	Olympiades de géosciences, Bac-3/Bac+3, PSC1, Suivi des projets 'Bien-être pour bien apprendre' Soutien aux services du rectorat pour les remplacements en SVT
Julien Loche	SEGPA, troisième préparatoire aux formations professionnelles Appui au dispositif Jardins de Créteil (projet Grainothèques)

Sources d'information et de communication :

- La liste de diffusion académique disciplinaire SVT

Il est impératif d'activer votre adresse car nous utiliserons le canal des listes de diffusion disciplinaire pour communiquer collectivement avec vous sous la forme, entre autres, de « lettres d'informations ».

- Le dossier i-prof

Pour percevoir au mieux le travail que vous menez au sein de la classe et dans votre établissement, nous vous engageons à compléter votre dossier personnel dans **I-Prof**.

- L'interlocuteur "science"

Pour communiquer et échanger plus directement avec vous sur vos projets ou actions en direction de la promotion des sciences il est demandé d'identifier parmi les enseignants de sciences ou de technologie, un interlocuteur « Science ». Pour ce faire il est nécessaire de compléter son nom au lien suivant en accord avec les équipes de sciences et technologie et le chef d'établissement : <http://caform.ac-creteil.fr/sciences.php>

- Les supports de communication
- Le [site SVT académique](#)
- Le portail national de ressources <http://eduscol.education.fr/svt/>
- les sites ENS : le site Planet Vie (<https://planet-vie.ens.fr/>) et Planet Terre (<http://planet-terre.ens-lyon.fr/>)

sont à votre disposition pour s'informer, se former et vous fournir des supports pour votre enseignement.

- [La liste de discussion, accessible depuis la rubrique « animations » du site SVT](#)
- Compte twitter : @SVTdeCreteil
- Compte Facebook : SVTdeCreteil

L'Inspection Pédagogique Régionale des S.V.T. vous adresse tous ses vœux de réussite pour cette nouvelle année scolaire et tient à vous assurer de son écoute pour répondre au mieux à vos préoccupations. Au-delà des visites que nous effectuerons dans les établissements, vous pourrez, comme par le passé, nous contacter au rectorat.

Vincent AUDEBERT	vincent.audebert@ac-creteil.fr
Bénédicte HARE	benedicte.hare@ac-creteil.fr
Julien LOCHE	julien.loche@ac-creteil.fr
Sophie PONS	sophie.pons2@ac-creteil.fr
Alain POTHET	alain.pothet@ac-creteil.fr
Michelle RONDEAU-REVELLE	michelle.rondeau@ac-creteil.fr